



Devis de complaisance X10

Par **rob13**, le **14/02/2018 à 09:48**

bonjour
nj explique le souci
sune baie vitrée assez grande en verre securit a été endommagée par un véhicul
rnpassage de l expert en assurance montant 1 500 euros pour son remplacement
rnrnle propriétaire a fait établir un devis par l entreprise ou travaille son fils est le devis 14 800 euros!!!!!!
et en me renseignant le verre figurant sur le devis n'existe plus ou n est plus aux normes à ce jour.....
rna votre avis que dois je faire?
ndéposer plainte?
rnnvoyer le devis a la répression des fraudes?
rnl propriétaire est en plus menaçant donc vraiment pas envie de lui faire de cadeau ou d acquies
serrnmerci de votre aide

Par **chaber**, le **14/02/2018 à 10:37**

bonjour
[citation]Je propriétaire a fait établir un devis par l entreprise ou travaille son fils est le devis 14 800 euros!!!!!!
et[/citation]
rnrnEtes-vous locataire?
rnrnSi oui le propriétaire doit négocier avec l'assureur du véhicule

Par **rob13**, le **14/02/2018 à 10:46**

le proprio ne veut rien faire si ce n est me donner son devis
rnet l accepter....puis je me retourner contre l auteur de l etablisement du devis?

Par **chaber**, le **14/02/2018 à 10:53**

bonjour, normalement cette affaire doit se traiter entre l'expert de l'assureur et le propriétaire de la maison. transmettez copie du devis à l'expert.

Par **rob13**, le **14/02/2018 à 10:58**

merci chaber...pour moi c est de l escroquerie pure et simple
nou tentative du moins rnde petits escrocs j ai du mal a laisser passer

Par **morobar**, le **14/02/2018 à 12:40**

Bonjour, Il serait bon d'indiquez à quel titre vous désirez intervenir et en quoi cette anomalie présumée nuit à vos intérêts ?
Vous évoquez un sinistre automobile. Vous prenez les assureurs pour des ignorants et les experts pour des sponsors ? C'est en général le contraire qui est constaté, que l'acceptation de sous-évaluations, que d'évaluations avec un tel multiple.